

Communiqué de presse Union bancaire francophone (UBF)

Paris, le 14 juin 2013

L'Union bancaire francophone est officiellement lancée par 20 associations et fédérations d'associations bancaires, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie

Le Comité de pilotage de l'Union bancaire francophone s'est réuni le 14 juin 2013 dans les locaux de la Fédération bancaire française (FBF). Les membres présents, directeurs généraux et représentants des associations bancaires de 16 pays¹ ainsi que de l'Union des banques arabes, l'Union des banques maghrébines, les Fédération des associations bancaires de l'UEMOA et de la CEMAC, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Commission de l'UEMOA² ont signé la charte qui définit les objectifs et l'organisation de l'Union bancaire francophone.

Les associations professionnelles signataires de cette Charte s'engagent, dans la mesure du possible, à :

- Encourager la collecte et la circulation d'information, ainsi que la connaissance mutuelle entre les membres et le partage des bonnes pratiques sur les sujets d'intérêt commun ;
- Favoriser la coopération internationale dans les milieux professionnels, dans l'esprit de solidarité qui anime la Francophonie, afin d'apporter des réponses concrètes aux défis que les associations partagent ;
- Echanger leur savoir et la connaissance scientifique ;
- Echanger des expériences et mutualiser leurs efforts, notamment en matière de préparation de certaines manifestations nationales ou internationales.

Reconnaissant la validité de cette démarche, le Secrétaire général de la Francophonie, le Président Abdou DIOUF, avait pris part à la première Conférence de l'Union bancaire francophone à Marrakech le 20 septembre dernier et confirmé la vocation de l'Union à devenir un partenaire de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'Union bancaire francophone disposera d'un site internet dédié qui donnera accès aux sites des associations bancaires professionnelles membres et contiendra les informations et les données relatives à l'Union bancaire francophone et à ses travaux, ainsi qu'à tout autre élément sur lequel les membres se mettraient d'accord.

L'Union bancaire francophone est une initiative lancée en septembre 2010 par plusieurs associations bancaires utilisant la langue française, afin de créer un réseau de mise en commun d'informations et d'échange sur les principaux sujets intéressant les communautés bancaires des pays francophones, sur la base d'une structure légère et participative. Son Comité de pilotage a pour objectif de bâtir ce réseau et d'organiser tous les deux ans une conférence sur des sujets d'intérêt commun. La première conférence a été organisée le 20 septembre 2012 à Marrakech (Maroc); elle était dédiée à l'accompagnement et à l'environnement des TPE-PME. La prochaine conférence se tiendra à Bruxelles en 2014.

¹ Algérie, Belgique, Bénin, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, France, Liban, Luxembourg, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, République démocratique du Congo, Suisse, Tunisie.

² Union économique et monétaire Ouest africaine. Cette Union est composée des pays suivants: .Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.